**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** **DÉPARTEMENT DU GERS**

**MAIRIE DE CASTILLON-MASSAS**

**PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU 11 FÉVRIER 2025**

L’an deux mille vingt-cinq, le 11 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Castillon-Massas, régulièrement convoqué, s’est tenu à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CARRERA, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11 Nombre de présents : 09

Nombre d’excusés : 02 Nombre de procurations : 00

Nombre d’absents : 02 Nombre de votants : 09

Date de convocation : 08/02/2025 Date d’affichage : 08/02/2025

**Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer**

Présents : Bernard CARRERA (maire), Daniel JUGAN, Pierre BARBEAU, Pierre BESSAGNET (adjoints), Ilona AUJON-CHEVALLIER, Fabienne PADER, Loïc BONET, Philippe CHAUDOT, Sébastien PALANQUE (conseillers)

Procuration : Néant

Absents excusés : Corine FAVAREL et Hugo SOULAYRAC, conseillers

Président de Séance : Bernard CARRERA

Secrétaire de Séance : Loïc BONET

**Rappel de l’Ordre du Jour :**

* Lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion
* Signature de la feuille de présence
* Désignation du secrétaire de séance
* Vœux du Conseil Municipal
* Ecole et cantine
* Chantiers loisirs
* Ciné plein air
* Rencontres avec la MSA
* Avis pompiers salle des fêtes
* Elagages avec nacelle
* Entretien tour tennis (feuilles, branches…)
* Entretien place (feuilles, illumination noël…)
* Entretien station épuration (roseaux, tuyaux, désherbage…)
* Explicatif compte administratif 2024
* Projet budget 2025 (subventions accordées, travaux, réserves, impôts…)
* Questions diverses

**1) Approbation du Procès-Verbal de la Réunion du 10 décembre 2024**

Le document est approuvé à l’unanimité des présents

**2) Désignation du Secrétaire de Séance**

Monsieur Loïc BONET est désigné secrétaire de séance

**3) Vœux du Conseil Municipal**

Monsieur CARRERA fait état des retours positifs quant à cette cérémonie des vœux du Conseil qui s’est tenue le 18 janvier 2025.

De nombreux Castillonnais(es) ont assisté au discours du Maire avant de se retrouver autour de l’apéritif dinatoire qui s’en est suivi

**4) Ecole et cantine**

À la suite d’une nouvelle visite des services vétérinaires dans la cantine scolaire, il nous a été demandé d’installer un dispositif de piégeage des insectes nuisibles (mouches, moustiques…).

Il est aussi rappelé que la cantinière doit suivre une formation adaptée à son poste, ce qui est programmé dans les semaines à venir

**5) Chantiers loisirs**

Monsieur CARRERA porte à la connaissance du Conseil que la communauté de communes nous propose, dans le cadre des chantiers loisirs, une mise à disposition de jeunes pour effectuer des petits travaux au sein de la commune.

Les membres du Conseil répondent favorablement à cette offre, pour réaliser les travaux prévus dans le même cadre en 2024 et qui n’ont pas été assurés faute de participants

**6) Ciné plein air**

Monsieur le Maire informe que, comme à l’été 2024, la commune pourra recevoir un cinéma de plein air. Tous les membres du Conseil manifestent leur accord

**7) Rencontres avec la MSA**

Monsieur CARRERA demande la participation d’un membre du Conseil aux rencontres prévues avec la Mutualité Sociale Agricole, ce mois-ci.

Monsieur Pierre BESSAGNET, volontaire, est retenu

**8) Avis pompiers salle des fêtes**

Comme évoqué lors d’un précédent conseil, il nous a été confirmé que la salle des fêtes communale est désormais classée catégorie 5, compte tenu de sa capacité d’accueil. En conséquence, les futurs contrôles par la commission de contrôle ne seront plus obligatoires. Toutefois il sera nécessaire de faire appel tous les ans aux organismes de contrôle (Véritas pour les contrôles eau et gaz, ADI pour la maintenance des extincteurs et signalisation des sorties de secours, Trigone pour le contrôle du poteau incendie…..L’avis de la commission de sécurité ne sera demandé par le Maire que si un changement important de la structure est effectuéK

**9) Élagage avec nacelle**

Monsieur le Maire indique qu’une entreprise d’élagage va prochainement intervenir sur la commune. L’opérateur, muni d’une nacelle, viendra couper la végétation mettant en péril la sécurité des personnes et le bon fonctionnement des divers équipements du territoire communal

**10) Entretien tour tennis (feuilles, branches…)**

**Entretien place (feuilles, illumination Noël…)**

**Entretien station épuration (roseaux, tuyaux, désherbage…)**

Une journée de travaux, assurée par les membres du Conseil disponibles, est prévu le mardi 18 janvier

**11) Explicatif compte administratif 2024**

Monsieur CARRERA expose que, compte tenu des subventions non prévues au budget 2024 au titre de la réfection du mur de soutènement, il apparaît un excédent de fonctionnement de d’environ 95 000 euros et d’investissement de 45 000 euros

Le Compte Financier Unifié sera voté début mars quand les chiffres seront consolidés par le centre de GestionK

**12) Projet budget 2025 (subventions accordées, travaux, réserves, impôts…)**

Ces excédents permettront de rembourser un des deux emprunts à court terme (toujours pour le mur) et à réaliser les travaux nécessaires sur les voies communales. Ces travaux ont été ralentis en 2024 du fait des chantiers mur et réfection des canalisations d’eau potable par Trigone.

Le budget primitif envisagé par Monsieur le Maire pour 2025 est ainsi établi en équilibre, à 244 463.29 euros en fonctionnement et à 90 428.40 euros en investissement dans l’attente du contrôle technique du Conseiller de la commune et des discussions à venir.

Le Conseil Municipal est sollicité pour présenter dès à présent des propositions d’amélioration de cette proposition lors de la prochaine séance du Conseil et pour son vote fin mars, début avril 2025

**Aucune question autre n’étant soulevée et l’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30**